



N°3
Juillet 2015

Aveyron
amont

Aveyron amont

Bulletin de liaison _ Contrat de rivière Aveyron amont

> édit'eau

Le 15 juin 2015, la Commission Planification du Comité de bassin Adour-Garonne a validé le dossier sommaire du contrat de rivière Aveyron Amont encourageant ainsi les acteurs à poursuivre le travail vers l'agrément d'un dossier définitif. À cette occasion, le Président de l'APCRAA, Michel Artus, et l'animatrice, Marion Sudres, ont pu expliquer en quelques minutes les enjeux du territoire, la motivation des acteurs et justifier ainsi la démarche du contrat. Suite à cette présentation et à l'examen du dossier sommaire, la commission planification a fait quelques recommandations pour l'élaboration du dossier définitif :

- le programme d'actions du contrat de rivière devra être parfaitement cohérent avec le PAOT* et devra constituer sa traduction opérationnelle ;
- le contrat de rivière devra être l'occasion d'accompagner, dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, la création d'un syndicat de bassin à l'échelle du bassin Aveyron amont afin d'assurer la coordination des actions liées au grand cycle de l'eau.
- le rapprochement des acteurs de l'Aveyron est encouragé avec ceux de la gouvernance globale du bassin Tarn-Aveyron ;
- le programme d'actions agricoles devra être ciblé par sous bassins et tenir compte du nouveau zonage 2015 de la zone vulnérable ;
- enfin, le programme d'actions devra permettre d'améliorer la connaissance de l'état chimique de certaines masses d'eau et des sources potentielles de pollution.

Bien entendu, l'Agence de l'eau reste mobilisée aux côtés de l'APCRAA en 2015 et en 2016 en accompagnant techniquement et financièrement l'élaboration de ce dossier définitif.

Catherine ADNET

Coordonnatrice territoriale Tarn-Aveyron
Agence de l'eau Adour-Garonne / Délégation Garonne amont

* Plan d'actions opérationnel territorialisé : document élaboré par les services de l'État (MISE départementale) et transmis à la Commission Européenne, rassemblant les actions prioritaires pour la reconquête du bon état des masses d'eau.



L'Aveyron, en amont du moulin d'Agen.

CONTRAT DE RIVIÈRE AVEYRON AMONT

VALIDATION
DU DOSSIER SOMMAIRE
JUN 2015

ÉLABORATION
DU DOSSIER DÉFINITIF
2015-2016

VALIDATION
DU DOSSIER DÉFINITIF
FIN 2016

DÉCLINAISON
DU PROGRAMME
D' ACTIONS
2017 -2021

UNE DÉMARCHE BIEN ENGAGÉE... QUI SUIT SON COURS

Avec la validation du dossier sommaire du contrat de rivière Aveyron amont, en date du 15 juin 2015, c'est une étape importante qui vient d'être franchie. Il s'agit d'une reconnaissance du travail d'état des lieux — diagnostic qui a lui même débouché sur l'identification d'enjeux partagés par l'ensemble des acteurs associés au projet. Ainsi, et comme le prévoit la procédure, les 18 prochains mois avant l'échéance de fin 2016 seront consacrés à la construction du programme d'actions locales, contenu essentiel du dossier définitif. En parallèle, une réflexion importante sera menée en vue d'identifier la future structure porteuse de l'animation du contrat de rivière, dans une logique de fédération des moyens humains, techniques et financiers déjà existants.

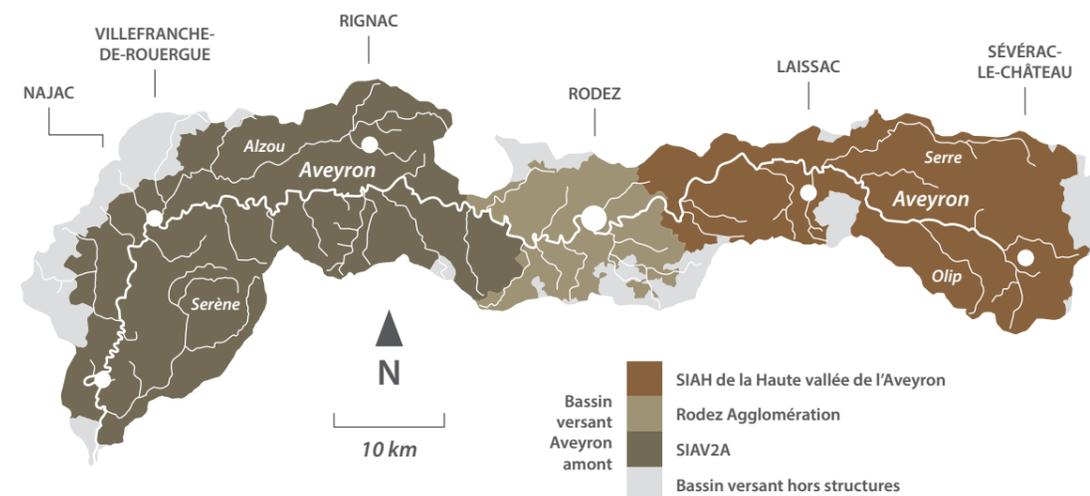
Les actions seront mises en œuvre sur le terrain au service des milieux aquatiques de notre territoire, de la rivière Aveyron et de ses affluents, sur une période de 5 ans comprise entre 2017 et 2021.



Construction du contrat de rivière Aveyron Amont

Les grandes orientations identifiées par les acteurs du territoire...

L'objectif général du contrat de rivière Aveyron amont est de reconquérir le bon état des masses d'eau en prenant en compte les activités du bassin versant.



Déchets encombrants en cours d'eau.

Une eau de qualité compatible pour tous les usages, dont l'alimentation en eau potable (AEP)

- > Améliorer le suivi qualité.
- > Améliorer la gestion des eaux pluviales.
- > Améliorer le fonctionnement des systèmes d'épuration des rejets.
- > Réduire l'impact de certaines activités sur la qualité de l'eau.
- > Protéger les ressources pour l'alimentation en eau potable.

Une ressource en eau durable

- > Anticiper les périodes de crise.
- > Améliorer la gestion de la ressource en eau.
- > Économiser l'eau.
- > Favoriser une gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant Aveyron.

Ci-contre : étiage sévère sur l'Alzou.



Un bon fonctionnement hydromorphologique des milieux aquatiques

- > Améliorer la continuité écologique.
- > Préserver et restaurer les milieux aquatiques, en particulier les zones humides, l'hydromorphologie des cours d'eau et les têtes de bassin versant.

Ci-contre : seuil et érosion de berge sur l'Aveyron.



Une organisation légitime et pérenne pour mettre en œuvre le contrat de rivière

- > Se doter des moyens financiers et techniques permettant la mise en œuvre du contrat de rivière (création d'un syndicat mixte).
- > Être associé aux autres structures gestionnaires des milieux aquatiques et de prévention des inondations du bassin versant.

Ci-contre : travaux de l'équipe technique de Rodez Agglomération.



Des loisirs liés à l'eau respectueux des milieux aquatiques

- > Valoriser la rivière comme espace de vie, de détente, de tourisme et de patrimoine.
- > Concilier les loisirs liés à l'eau et à la préservation des milieux aquatiques.

Ci-contre : ponton aménagé permettant la découverte de la zone humide de Maymac (Rignac).



Une approche concertée sur les questions de l'eau

- > Conforter la dynamique de bassin versant : solidarités amont-aval et urbain-rural.
- > Être associé aux grands projets d'aménagements.
- > Impliquer la population dans la préservation des milieux aquatiques.

Ci-contre : élus et techniciens réunis au Monastère sur la vigilance des crues.



La prévention des inondations

- > Améliorer la connaissance sur l'aléa et le risque inondation.
- > Préserver et restaurer les zones d'expansion de crues et les zones humides.
- > Ralentir la vitesse de l'eau pour favoriser son infiltration.
- > Sensibiliser la population aux risques d'inondations.
- > Être associé aux démarches de gestion et de prévention des inondations.

Ci-contre : inondations à Layoule (Rodez), 2003.



L'élaboration du dossier définitif a d'ores et déjà démarré...

Depuis le printemps 2015, l'animatrice du contrat de rivière, en lien étroit avec les élus et techniciens associés au projet, travaille sur le contenu du futur dossier définitif. Ceci nécessite notamment de compiler, analyser et synthétiser des données complémentaires. Ces améliorations de connaissances ont pour objectif de proposer un programme d'actions chiffré et pertinent. Enfin, les observations formulées par la commission planification du bassin Adour-Garonne du 15 juin 2015, lors de l'examen du dossier sommaire, seront prises en considération dans le cadre de la finalisation du dossier définitif (voir édito page1).





Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : APCRAA - Mairie 1, place du Portail-Haut 12390 RIGNAC 05.65.63.58.21 aveyron.amont@gmail.com Chargée de mission, animatrice du contrat de rivière : Marion Sudres



Jeunes élus, parents et techniciens réunis au Monastère pour une action civique.



Partenaires financiers du projet



Au fil de l'eau / Les actions du 1^{er} semestre 2015

Diagnostics de cours d'eau sur la Haute Vallée

Dans le cadre de l'élaboration du futur plan pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG) de la Haute Vallée de l'Aveyron, les études de terrains viennent de démarrer. Ces diagnostics sont menés sous la responsabilité du SIAH de la Haute Vallée de l'Aveyron, assisté par la cellule rivières du PNR des Grands Causses avec l'accompagnement de partenaires techniques (Agence de l'eau Adour-Garonne, Conseil départemental, APCRAA). Ces études portent principalement sur les affluents de l'Aveyron, de la Serre et de l'Olip, peu connus jusqu'à présent. C'est sur la base de ces inventaires que des actions de préservation et de reconquête seront ensuite identifiées et proposées aux partenaires locaux.



Diagnostic de cours d'eau sur la Haute Vallée de l'Aveyron (juillet 2015).

Un projet de sensibilisation au Monastère avec la Cellule opérationnelle rivière de Rodez Agglomération

Le 30 mai dernier, plusieurs participants se sont retrouvés à l'initiative du Conseil municipal des jeunes du Monastère au cours d'une démarche civique en faveur des milieux aquatiques. Deux ateliers spécifiques, animés par la Cellule opérationnelle rivière de Rodez Agglomération et le CPIE ont permis de procéder au ramassage des déchets sur la Briane et de faire découvrir la macrofaune des cours d'eau.

Une mise en valeur de la vallée de l'Aveyron à travers les GR®62B et 36

Parmi ses différentes missions, le SIAV2A est notamment chargé de la mise en valeur de la vallée de l'Aveyron au droit des deux principaux sentiers de grandes randonnées (GR) la traversant : le GR®62B de Rodez à Villefranche-de-Rouergue et le GR®36 de la bastide royale à Najac. C'est dans ce cadre que le projet de mise en valeur des richesses naturelles et patrimoniales de la vallée de l'Aveyron vient de se concrétiser. Il a permis d'installer des panneaux de découverte du patrimoine naturel, historique et architectural de la vallée, et également de réaliser des travaux de restauration du petit patrimoine bâti public longeant ces 2 sentiers (grangette de Comencau, calade et murets en pierre de Najac, etc.).



Inauguration du projet de valorisation autour des GR®62B et 36 les 26, 27 et 28 juin 2015.

Consultations en cours pour l'APCRAA

Dans une logique partenariale étroite avec les acteurs du territoire, l'association de préfiguration du contrat de rivière Aveyron amont (APCRAA) poursuit ses consultations. De nouveaux liens sont progressivement tissés avec des structures susceptibles de participer à la dynamique du contrat.